

Revégétalisation des bandes riveraines Une deuxième vente d'arbres et d'arbustes cet automne!

Magog, le 5 septembre 2024 – Afin d'appuyer les riverains dans leurs efforts de revégétalisation des berges, la Ville de Magog, conjointement avec la MRC de Memphrémagog, organise une deuxième vente de végétaux à coûts réduits. Les propriétaires qui habitent près d'un plan d'eau ont jusqu'au mardi 17 septembre pour commander et payer les plants en remplissant le formulaire au ville.magog.qc.ca/distribution-vegetaux. Le paiement des commandes se fera en personne au centre des services techniques (520, rue Saint-Luc), en argent comptant ou par carte de débit.

Trois espèces d'arbres adaptés aux bandes riveraines seront offertes en plus des arbustes.

La distribution des végétaux aura lieu le vendredi 27 septembre, de 8 h 30 à midi, à l'écocentre (2300, rue Tanguay). Les citoyens concernés devront se présenter avec le matériel nécessaire pour le transport de leurs plants et avoir une carte de citoyen valide en main. Aucun renouvellement de carte ne peut s'effectuer sur place.

Rappelons que les propriétaires d'un terrain qui longe un cours d'eau ou un lac doivent renaturaliser leur rive en y plantant des espèces indigènes afin de se conformer à la [réglementation en vigueur](#).

Plus de renseignements sur les bandes riveraines sont disponibles dans la [section environnement](#) du site Internet de la Ville de Magog.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

